

BUDGET 2019 MUNICIPAL ET INVESTISSEMENTS



Ville de LORRAINE
www.ville.lorraine.qc.ca



MOT DU MAIRE

Chère Lorraine,
cher Lorrain,

Une année s'est écoulée depuis notre entrée en poste en novembre 2017, et déjà nous sommes en mesure de tracer un bilan très positif du travail effectué au cours des derniers mois. Vous avez été nombreux à remarquer les changements entamés, notamment au niveau des aménagements paysagers sur le boulevard De Gaulle dont la première phase a eu lieu au cours de l'été. Notre bibliothèque municipale est plus accessible que jamais, et plusieurs d'entre vous en ont profité. L'implantation de la police de quartier fait également partie de notre fierté; il s'agit d'un projet pour lequel je militais depuis longtemps. Nous avons également procédé à la signature des nouvelles conventions collectives avec nos trois différents groupes d'employés syndiqués pour une période de 7 ans, nous assurant ainsi un climat de collaboration mutuelle. À la lecture de cette brochure, vous découvrirez quelques-unes de nos réalisations ainsi que les projets qui sont en cours de finalisation.

Malgré les hausses des quotes-parts et du transport collectif, nous respectons notre engagement de geler le taux combiné de la taxe foncière et nous présentons un budget équilibré de 16 060 060 \$. Un nouveau rôle d'évaluation foncière triennal entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 (2019-2020-2021) ayant pour conséquence d'augmenter la valeur moyenne des propriétés situées sur notre territoire de 1,65 %.

Plusieurs défis nous attendent au cours des prochaines années, et les membres du conseil municipal, en collaboration avec l'administration municipale, travaillent dans l'intérêt de l'ensemble de la population pour préserver cette qualité de vie qui vous est chère ainsi que pour offrir des services à la hauteur de vos attentes, et ce, en tenant compte de nos responsabilités économiques et des enjeux environnementaux. C'est donc dans cette optique que nous poursuivrons le travail amorcé.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019, 2020 et 2021 prévoit des investissements de 930 000 \$ pour l'année qui vient. Parmi les travaux qui seront réalisés en 2019, mentionnons notamment des interventions préventives dans les ravins, des travaux d'entretien et de réfection dans les bâtiments municipaux, la modernisation de l'affichage public et des rues ainsi que la réfection de fossés.

Notre gestion rigoureuse et transparente traduit notre désir de répondre aux besoins et aux attentes des Lorraines et des Lorrains. Vos conseillers municipaux sont à l'écoute de leurs concitoyens et souhaitent travailler de concert avec eux pour que la ville de Lorraine demeure une municipalité d'exception où il fait bon vivre.

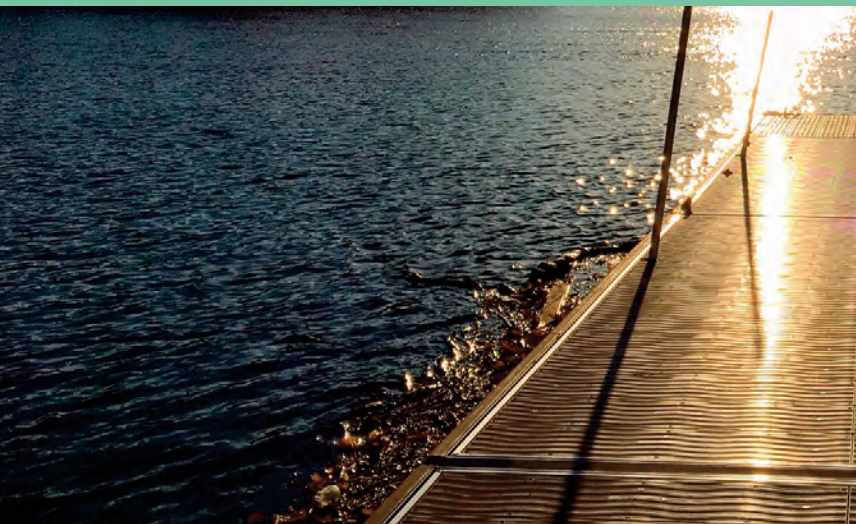
Je vous invite à nous suivre sur les médias sociaux et à vous abonner à l'infolettre pour demeurer à l'affût des nouvelles municipales.

Bonne lecture !


Votre maire
JEAN COMTOIS



BILAN DES RÉALISATIONS 2018



▲ Parc riverain, boulevard De Gaulle

Votre administration municipale a réalisé de nombreux projets au cours de sa première année de mandat. Touchant différentes sphères de la vie municipale, ces réalisations ont souvent un impact direct sur la vie des résidents d'un secteur ou de l'ensemble de la population. Lorraine est une ville animée, où la qualité de vie des résidents est au cœur des décisions du conseil municipal.

GRANDS PROJETS

- **Minicomplexe sportif** : Mise en place d'un comité de travail et analyse des options pour sa localisation
- **Résidence pour aînés** : Poursuite des démarches et analyse de différents sites potentiels
- **Projet résidentiel Liverdun** : Construction des infrastructures de la place de Liverdun
- **Talus antibruit** : Appel de la décision de la cour, relance des travaux et entente avec le ministère des Transports du Québec
- **Réaménagement du boulevard De Gaulle** : Réalisation de la phase 1 des travaux avec la création de nouveaux aménagements horticoles
- **Contrat de travail** : Signature de trois conventions collectives pour une durée de 7 ans



▲ Patrick Archambault, conseiller municipal délégué à la sécurité publique et le maire Jean Comtois, en compagnie de plusieurs agents de quartier

SANTÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **Police de quartier** : Instauration d'un nouveau service de proximité à la population
- **Sécurité routière** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation routière dans le cadre de la rentrée scolaire
- **Loi sur le cannabis** : Adoption d'un règlement encadrant la consommation de cannabis sur le territoire
- **Saine habitude de vie** : Adoption d'un règlement pour interdire la fumée de cigarette dans les parcs
- **Remplacement des plaques odonymiques** : Lancement de l'appel d'offres et réalisation du projet en 2019
- **Défibrillateurs cardiaques** : Ajout d'un défibrillateur cardiaque (DEA) dans chaque autopatrouille ainsi que formation avancée des agents pour l'utilisation du DEA.

ARTS ET CULTURE

- **Bibliothèque** : Élargir les horaires d'ouverture (7 j/7), réaménagement de l'accueil et remplacement du comptoir de prêts
- **Centre culturel** : Remplacement du mobilier du salon, changement du revêtement de sol et du système de sonorisation de la salle de réception
- **Arts et spectacles** : Accroître l'offre de spectacles extérieurs en été



▲ Martine Guilbault, conseillère municipale déléguée à la bibliothèque, à la famille et présidente de la commission des finances, et le maire Jean Comtois

◀ Josianne Lavoie (directrice de succursale TD Canada Trust), Diane D. Lavallée conseillère municipale déléguée à la culture, Katherine Bourgeois (Fokus Pokatus), André Hamel, ébéniste artisan, récipiendaire du prix Coup de cœur du Salon des métiers d'art 2018, Angie Belmonte et Valérie Arsenault (Les Allumeuses) et le maire Jean Comtois

▼ Le maire Jean Comtois en compagnie de Mylaa Simon-Desloges et du conseiller municipal Jocelyn Proulx, délégué aux loisirs et aux sports lors de la remise de bourses aux Lorrains



SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- **Circuit vie active** : Installation de modules TrekFit au parc Lorraine
- **Terrains de tennis** : Resurfacement des terrains du parc Lorraine
- **Skate park** : Organisation d'un premier *Skate fest* pour les jeunes et d'un atelier de création de murales
- **Loisirs** : Organisation d'une journée portes ouvertes et instauration des vendredis animés à la piscine



ENVIRONNEMENT ET PARCS

- **Forêt du Grand Coteau** : Organisation de conférences-randonnées gratuites et de corvées de nettoyage dans la forêt du Grand Coteau et dans les parcs
- **Subventions environnementales** : Ajout de nouvelles subventions et augmentation du budget pour l'achat d'équipements d'entretien écologiques
- **Valorisation des matières résiduelles** : Adhésion au service de collecte de retailles de cèdre d'Arbresence, bonification de la Journée verte en offrant des fleurs et le double de la quantité de compost habituelle
- **Circuit électrique provincial** : Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à l'hôtel de ville et adhésion au Circuit électrique
- **Parcs et espaces verts** : Ajout de mobilier urbain et réalisation d'un plan directeur du parc Lorraine
- **Horticulture et arboriculture** : Poursuite de la lutte contre l'agrile du frêne et révision du plan d'aménagement paysager
- **Ravins et cours d'eau** : Travaux de stabilisation dans le secteur de Charry et Valmont et de la place de Ronchamp, organisation d'une corvée de nettoyage aux abords du ruisseau Dominique-Juteau



Pierre Barrette, conseiller municipal délégué à l'environnement



COMMUNICATIONS

- **Consultation citoyenne** : Consultation publique en ligne sur les matières résiduelles, l'environnement et le développement durable
- **Outils de communication et services en ligne** : Implantation d'un logiciel de demandes de permis en ligne. Renouvellement de l'image graphique du bulletin municipal *Reffet*. Liste des adresses des ventes-débarras disponibles sur Google Maps



Lyne Rémillard, conseillère déléguée aux communications et aux aînés

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

L'année 2019 coïncide avec l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2019, 2020 et 2021. Ce rôle foncier reflète les conditions du marché immobilier au 1^{er} juillet 2018 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Le rôle d'évaluation foncière indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle et des conditions du marché immobilier. Une fois établie, cette valeur sert de base pour déterminer la taxation municipale. Par ailleurs, le rôle d'évaluation constitue le résumé de l'inventaire de tous les immeubles dans la municipalité conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*.

VARIATION DU RÔLE

La hausse moyenne de valeurs des propriétés imposables est de 1,65 %. À Lorraine, comme le secteur résidentiel représente 98,14 % de la valeur globale des immeubles répartis sur le territoire, le fardeau fiscal est presque entièrement assumé par les propriétaires.

DIFFÉRENCE VALEUR	NOMBRE DE RÉSIDENCES	%
de 15 % et plus	27	0,79 %
de 10 % à 14,99 %	124	3,63 %
de 6 % à 9,99 %	547	16,01 %
de 3,1 % à 5,99 %	667	19,55 %
de 1,66 % à 3 %	317	9,28 %
de 0 % à 1,65 % moyenne 1,65 %	409	11,97 %
de -0 % à -3,99 %	813	23,79 %
de -4 % à -5,99 %	256	7,49 %
de -6 % à -9,99 %	192	5,62 %
de -10 % à -14,99 %	59	1,73 %
de -15 % et plus	5	0,15 %

FAITS SAILLANTS DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

- La variation de la valeur moyenne du rôle est en hausse de 1,65 %.
- La valeur moyenne d'une résidence s'établit maintenant à 395 433 \$.
- La valeur des condominiums est en baisse de 6,75 %.
- La valeur des terrains desservis non construits est en augmentation de 22,69 %.
- 49 % des propriétés ont une variation moyenne supérieure au rôle.
- 39 % des propriétés ont une variation moyenne inférieure au rôle.
- 12 % des propriétés ont une variation moyenne équivalente au rôle.



QUI PEUT DEMANDER UNE RÉVISION?

Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation.

Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle d'évaluation est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision. Le délai fixé pour déposer une demande (la plus tardive des échéances suivantes) :

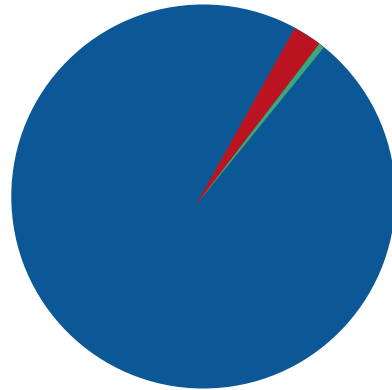
- Avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation;
- 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (120 jours s'il s'agit d'une unité évaluée à 1 000 000 \$ ou plus).

Pour consulter l'évaluation de votre propriété, visitez le www.ville.lorraine.qc.ca.

DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION

La *Loi sur la fiscalité municipale* prévoit une révision administrative des inscriptions contenues au rôle d'évaluation. Toute demande de révision conforme conduit à une réponse écrite de l'évaluateur au demandeur. Ceux-ci peuvent conclure une entente et ainsi convenir de modifications à apporter au rôle d'évaluation. Pour plus d'information, visitez le www.ville.lorraine.qc.ca.

RÉPARTITION DES REVENUS PROVENANT DES TAXES MUNICIPALES



- Résidentiel : 98,14 %
- Commerces et industries : 1,17 %
- Agricole : 0 %
- Autre : 0,70 %

PORTRAIT DU TERRITOIRE DE LORRAINE

Immeubles résidentiels :	3416
Immeubles industriels :	0
Immeubles commerciaux :	3
Superficie du territoire :	6,02 km ²



REVENUS ET DÉPENSES MUNICIPALES PRÉVUS EN 2019

Le budget équilibré adopté par le conseil municipal, pour l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, totalise 16 060 060 \$. Les principaux revenus demeurent les suivants :

REVENUS ESTIMÉS

REVENUS

	2018	2019
Taxe à l'ensemble	11 169 535 \$	11 413 434 \$
Tarification	2 481 500 \$	2 484 490 \$
Taxes aux riverains	272 077 \$	231 823 \$
Paiement tenant lieu de taxes	130 000 \$	136 000 \$
Autres revenus de sources locales	1 403 339 \$	1 400 424 \$
Subventions gouvernementales	351 545 \$	393 889 \$
Total	15 807 996 \$	16 060 060 \$



REVENUS ESTIMÉS RÉPARTIS PAR SERVICE

Taxes générales	9 277 879 \$	57,8 %	
Tarification des services (ordures, eau, égouts, etc.)	2 716 313 \$	16,9 %	
Taxes spéciales	1 478 915 \$	9,2 %	
Taxes de mutation	850 000 \$	5,3 %	
Transport en commun	656 640 \$	4,1 %	
Transferts gouvernementaux	393 888 \$	2,5 %	
Urbanisme, travaux publics et administration	266 225 \$	1,6 %	
Loisirs, culture et bibliothèque	237 200 \$	1,5 %	
Paiement tenant lieu de taxes (institutions)	136 000 \$	0,8 %	
Sécurité publique	47 000 \$	0,3 %	



ESTIMATION DES DÉPENSES 2019

Une gestion très rigoureuse des finances publiques permet, encore une fois, à l'administration municipale de limiter la hausse des dépenses. De fait, les principales hausses proviennent de l'augmentation des quotes-parts et des ententes intermunicipales, qui se partagent 1,95 % de la hausse totale.

DÉPENSES PRÉVUES

	2018	2019
Administration générale	2 744 308 \$	2 905 819 \$
Sécurité publique	2 931 067 \$	3 043 446 \$
Aménagement, urbanisme, développement durable et environnement	845 193 \$	624 153 \$
Loisirs et culture	2 024 660 \$	2 060 438 \$
Parcs et espaces verts	420 260 \$	461 218 \$
Horticulture	432 201 \$	462 201 \$
Frais de financement (capital et intérêts) et affectations	1 778 173 \$	1 785 471 \$
Transport collectif	766 959 \$	780 140 \$
Voirie et hygiène du milieu	3 865 175 \$	3 937 174 \$
Total	15 807 996 \$	16 060 060 \$

ENTENTES INTERMUNICIPALES

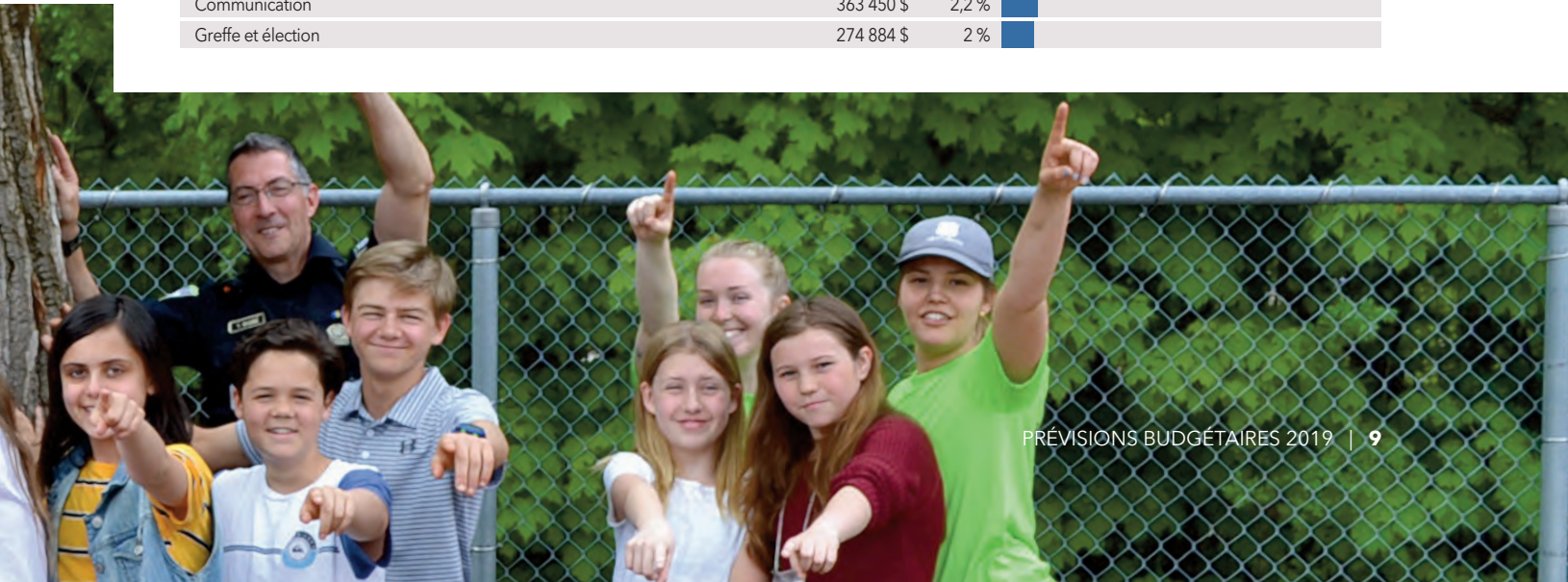
	2018	2019
Écocentre de Bois-des-Filion	87 420 \$	90 042 \$
Service incendie Bois-des-Filion/Lorraine	463 050 \$	486 203 \$
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)	2 351 773 \$	2 433 705 \$
Achat d'eau à la Ville de Rosemère	650 000 \$	650 000 \$
Régie d'assainissement des eaux Rosemère/Lorraine	553 800 \$	528 100 \$
Total	4 106 043 \$	4 188 050 \$

QUOTES-PARTS

	2018	2019
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	764 000 \$	772 740 \$
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	201 932 \$	210 000 \$
Le P'tit train du nord	3 600 \$	3 600 \$
MRC de Thérèse-De Blainville et Odysse	111 648 \$	113 828 \$
Total	1 081 180 \$	1 100 168 \$

DÉPENSES PRÉVUES RÉPARTIES PAR SERVICE

Voirie, eau potable, matières résiduelles, égouts et épuration	3 937 174 \$	24,4 %	
Sécurité publique	3 043 446 \$	19 %	
Loisirs et culture	2 060 438 \$	12,9 %	
Frais de financement (capital et intérêts)	1 785 471 \$	11,1 %	
Gestion financière et autres	1 316 911 \$	8,2 %	
Transport collectif	780 140 \$	4,9 %	
Aménagement du territoire, urbanisme, développement durable et environnement	624 153 \$	3,8 %	
Conseil municipal	489 371 \$	3 %	
Horticulture	462 201 \$	2,9 %	
Parcs et espaces verts	461 218 \$	2,8 %	
Direction générale	461 203 \$	2,8 %	
Communication	363 450 \$	2,2 %	
Greffé et élection	274 884 \$	2 %	



INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2019-2020-2021

Le conseil municipal prévoit investir près d'un million de dollars au cours de la prochaine année en matière de développement durable, pour l'achat d'équipements, la mise à niveau des bâtiments municipaux ainsi que la gestion des parcs et espaces verts. La concrétisation des engagements du conseil municipal d'investir dans nos infrastructures se retrouve dans le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE	2019	2020	2021
Réfection de conduites et de rues	0 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Réfection de la portion sud du boulevard De Gaulle	0 \$	0 \$	1 500 000 \$
Réaménagement de places et placettes	25 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Réfection de fossés	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Travaux d'amélioration du réseau d'aqueduc	150 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Intervention dans les ravins	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
PARCS ET ESPACES VERTS			
Revitalisation des parcs et terrains de jeux	75 000 \$	250 000 \$	200 000 \$
Entretien des infrastructures dans la forêt du Grand Coteau	10 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Réfection de sentiers de parcs, passerelles et autres	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
BÂTIMENTS MUNICIPAUX			
Entretien et réfection des bâtiments municipaux	115 000 \$	75 000 \$	50 000 \$
Pavillon de services au parc Lorraine (conditionnel à une subvention)	0 \$	0 \$	1 500 000 \$
AUTRES ÉQUIPEMENTS			
Acquisition et renouvellement d'équipements roulants	10 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Affichage public et de rues	150 000 \$	80 000 \$	0 \$
Éclairage public - conversion au DEL	40 000 \$	0 \$	0 \$
Acquisition et mise à jour de logiciels informatiques et de géomatique	35 000 \$	0 \$	35 000 \$
Total des investissements par année	930 000 \$	1 400 000 \$	4 780 000 \$







PROJETS PRÉVUS EN 2019

Le conseil municipal entend consacrer ses efforts à poursuivre le travail amorcé dans les grands projets et assurer la continuité des dossiers. La préservation de la qualité de vie des Lorrains est une priorité pour le conseil municipal, et ses actions en témoignent.

GRANDS PROJETS

- Poursuivre le travail amorcé dans le dossier du minicomplexe sportif.
- Travailler en partenariat avec le ministère des Transports pour trouver une solution durable et reconstruire le mur antibruit.
- Poursuivre les démarches en vue de construire une résidence pour aînés.
- Amorcer la deuxième phase des travaux d'amélioration des aménagements horticoles.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Poursuivre les travaux d'amélioration d'éclairage dans les lieux publics.
- Collaborer avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour développer des campagnes conjointes de sensibilisation et de prévention.
- Amorcer le remplacement des plaques toponymiques.
- Ajouter des indicateurs de vitesse à des endroits ciblés par le Comité de travail sur la sécurité publique.

ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- Poursuivre les interventions préventives dans les ravins.
- Travailler en collaboration avec les citoyens riverains pour les sensibiliser aux interventions préventives et bonnes pratiques en matière d'aménagement.
- Finaliser la révision des règlements d'urbanisme et de qualité de vie.
- Poursuivre les travaux d'aménagement, la sensibilisation et les animations dans la forêt du Grand Coteau.

INSTALLATIONS SPORTIVES, PARCS ET HORTICULTURE

- Procéder à l'ajout de mobilier urbain dans les lieux ciblés à la suite du sondage sur la révision de la Politique familiale.
- Développer la 2^e phase du circuit vie active.
- Installer deux nouveaux abris de marqueurs aux terrains de baseball du parc Lorraine.
- Améliorer les équipements à la piscine municipale.
- Embellir les aménagements paysagers dans les placettes et dans les terre-pleins sur le boulevard De Gaulle.
- Remplacer les fontaines d'eau dans les parcs.

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- Procéder à divers travaux d'amélioration au Centre culturel Laurent G. Belley, à l'hôtel de ville et au domaine Garth.
- Aménager une salle de travail à la bibliothèque municipale.



GEL DU TAUX COMBINÉ

Fidèles à nos engagements, nous avons gelé le taux de taxes combiné ainsi que la tarification de base des services.

TAXES FONCIÈRES RÉSIDENTIELLES

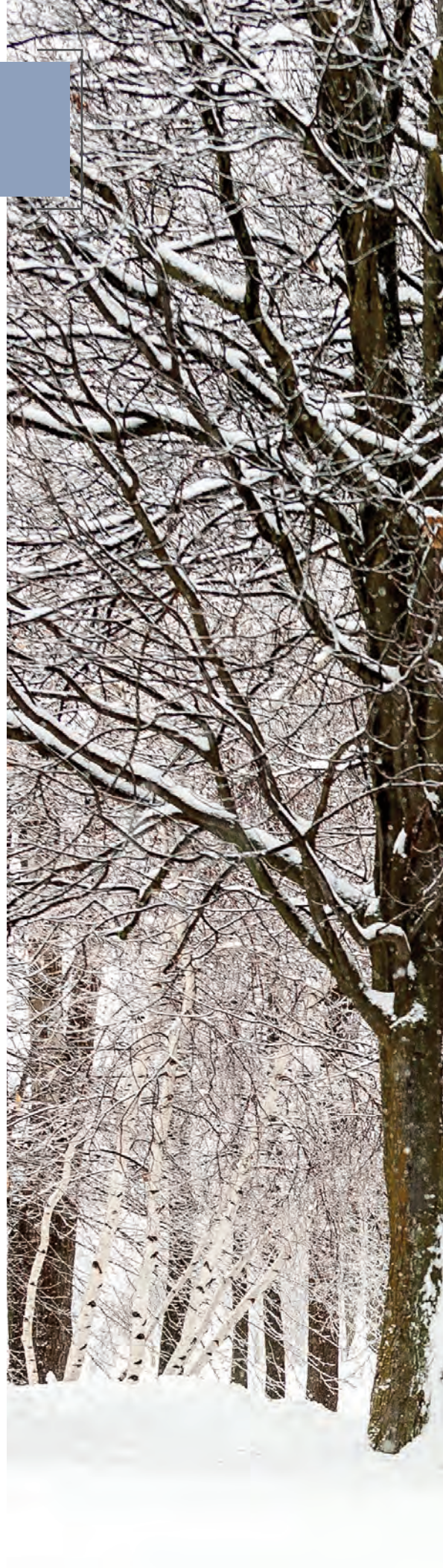
(100 \$ d'évaluation)

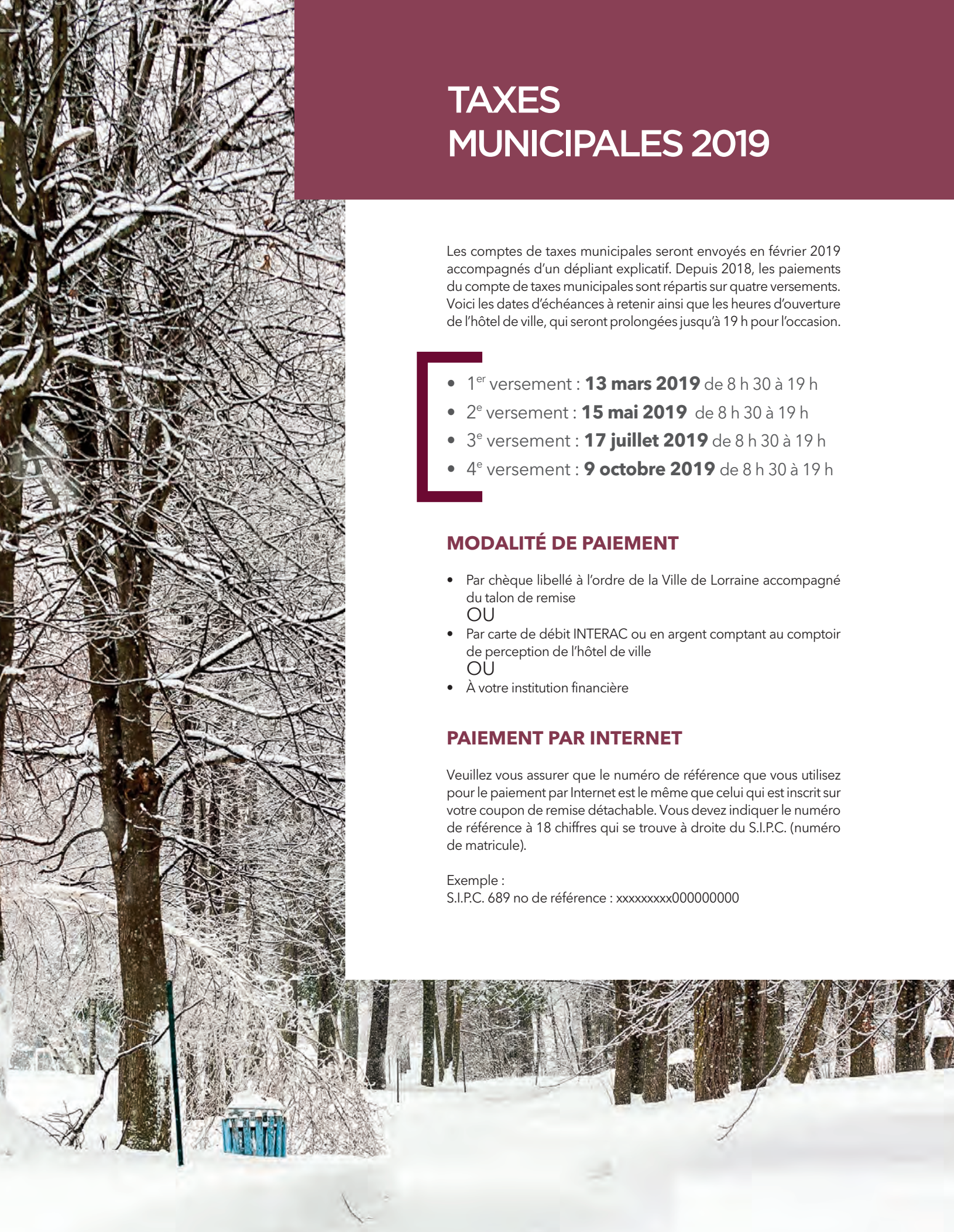
	2017	2018	2019
Taux de base	0,6500 \$	0,6500 \$	0,6475 \$
Taxe spéciale (dette à l'ensemble)	0,1046 \$	0,1046 \$	0,1071 \$
Transport en commun	0,0475 \$	0,0475 \$	0,0475 \$
Total du taux combiné	0,8021 \$	0,8021 \$	0,8021 \$

TARIFICATION DE BASE DES SERVICES

	2017	2018	2019
Assainissement des eaux (résidentiel)	215 \$	215 \$	215 \$
Assainissement des eaux (commercial)	0,3359 \$/m ³	0,3359 \$/m ³	0,3359 \$/m ³
Gestion des matières résiduelles	225 \$	225 \$	225 \$
Gestion des matières résiduelles (condos)	25 \$	25 \$	25 \$
Eau (montant de base)	150 \$	150 \$	150 \$
Forêt du Grand Coteau	39 \$	39 \$	39 \$

Pour consulter l'évaluation foncière de votre propriété pour l'année 2019, visitez le www.ville.lorraine.qc.ca.





TAXES MUNICIPALES 2019

Les comptes de taxes municipales seront envoyés en février 2019 accompagnés d'un dépliant explicatif. Depuis 2018, les paiements du compte de taxes municipales sont répartis sur quatre versements. Voici les dates d'échéances à retenir ainsi que les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, qui seront prolongées jusqu'à 19 h pour l'occasion.

- 1^{er} versement : **13 mars 2019** de 8 h 30 à 19 h
- 2^e versement : **15 mai 2019** de 8 h 30 à 19 h
- 3^e versement : **17 juillet 2019** de 8 h 30 à 19 h
- 4^e versement : **9 octobre 2019** de 8 h 30 à 19 h

MODALITÉ DE PAIEMENT

- Par chèque libellé à l'ordre de la Ville de Lorraine accompagné du talon de remise
OU
- Par carte de débit INTERAC ou en argent comptant au comptoir de perception de l'hôtel de ville
OU
- À votre institution financière

PAIEMENT PAR INTERNET

Veuillez vous assurer que le numéro de référence que vous utilisez pour le paiement par Internet est le même que celui qui est inscrit sur votre coupon de remise détachable. Vous devez indiquer le numéro de référence à 18 chiffres qui se trouve à droite du S.I.P.C. (numéro de matricule).

Exemple :

S.I.P.C. 689 no de référence : xxxxxxxx000000000



Ville de LORRAINE

33, boulevard De Gaulle, Lorraine (Qc) J6Z 3W9

www.ville.lorraine.qc.ca